



Plan de cuisine

**NOM DU PROJET**

**Isabelle CLOUTIER**

**CLIENT**

**NOTES GÉNÉRALES:**

1. Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes.
2. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art.
3. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place
4. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
5. Tous les sous-traitants sont les spécialistes de leur domaine. Ces derniers détermineront l'installation adéquate en lien avec le projet et les demandes qui lui sont faites, le tout dans le but de respecter le design et l'aménagement choisis par les clients avec la designer. Si un élément l'empêchait de réaliser les travaux de la façon souhaitée par les clients et la designer, le sous-traitant ou l'entrepreneur aura l'obligation d'en informer l'équipe de CHROMA - design d'intérieur immédiatement afin de revoir cet aspect avec les clients et s'assurer d'un produit final à la hauteur des attentes des clients.
6. Ce plan doit être lu conjointement avec le plan des ingénieurs/architectes, s'il y a lieu, et toutes différences entre ceux-ci devront être signalées aux professionnels avant l'exécution des travaux.



DESIGNER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**POUR COMMENTAIRES**

Révision	Description	Date
01	POUR COMMENTAIRES	2023-05-03

**COUVERTURE**

DATE: 20.10.2025

PAR  
**JOANIE FONTAINE**  
 CHROMA - design intérieur + extérieur  
 www.chroma-design.ca  
 j.fontaine@chroma-design.ca  
 819-301-1808

CONÇU PAR:

**01**

**TABLE DES MATIÈRES**

- 01 COUVERTURE
- 02 PLAN D'AMÉNAGEMENT
- 03 ÉLÉVATION DE LA CUISINE
- 04 ÉLÉVATION DE L'ÎLOT ET BANQUETTE
- 05 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

**Isabelle CLOUTIER**

*Plan de cuisine*

2864 rue Joliet  
 Rouyn-Noranda, J9X 6P6  
 isacloutier83@hotmail.com  
 (819) 797-0613

Plan de cuisine

NOM DU PROJET

**Isabelle CLOUTIER**

CLIENT

NOTES GÉNÉRALES:

1. Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes.
2. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art.
3. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place
4. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
5. Tous les sous-traitants sont les spécialistes de leur domaine. Ces derniers détermineront l'installation adéquate en lien avec le projet et les demandes qui lui sont faites, le tout dans le but de respecter le design et l'aménagement choisis par les clients avec la designer. Si un élément l'empêchait de réaliser les travaux de la façon souhaitée par les clients et la designer, le sous-traitant ou l'entrepreneur aura l'obligation d'en informer l'équipe de CHROMA - design d'intérieur immédiatement afin de revoir cet aspect avec les clients et s'assurer d'un produit final à la hauteur des attentes des clients.
6. Ce plan doit être lu conjointement avec le plan des ingénieurs/architectes, s'il y a lieu, et toutes différences entre ceux-ci devront être signalées aux professionnels avant l'exécution des travaux.



DESIGNER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**POUR COMMENTAIRES**

Révision	Description	Date
01	POUR COMMENTAIRES	2023-05-03

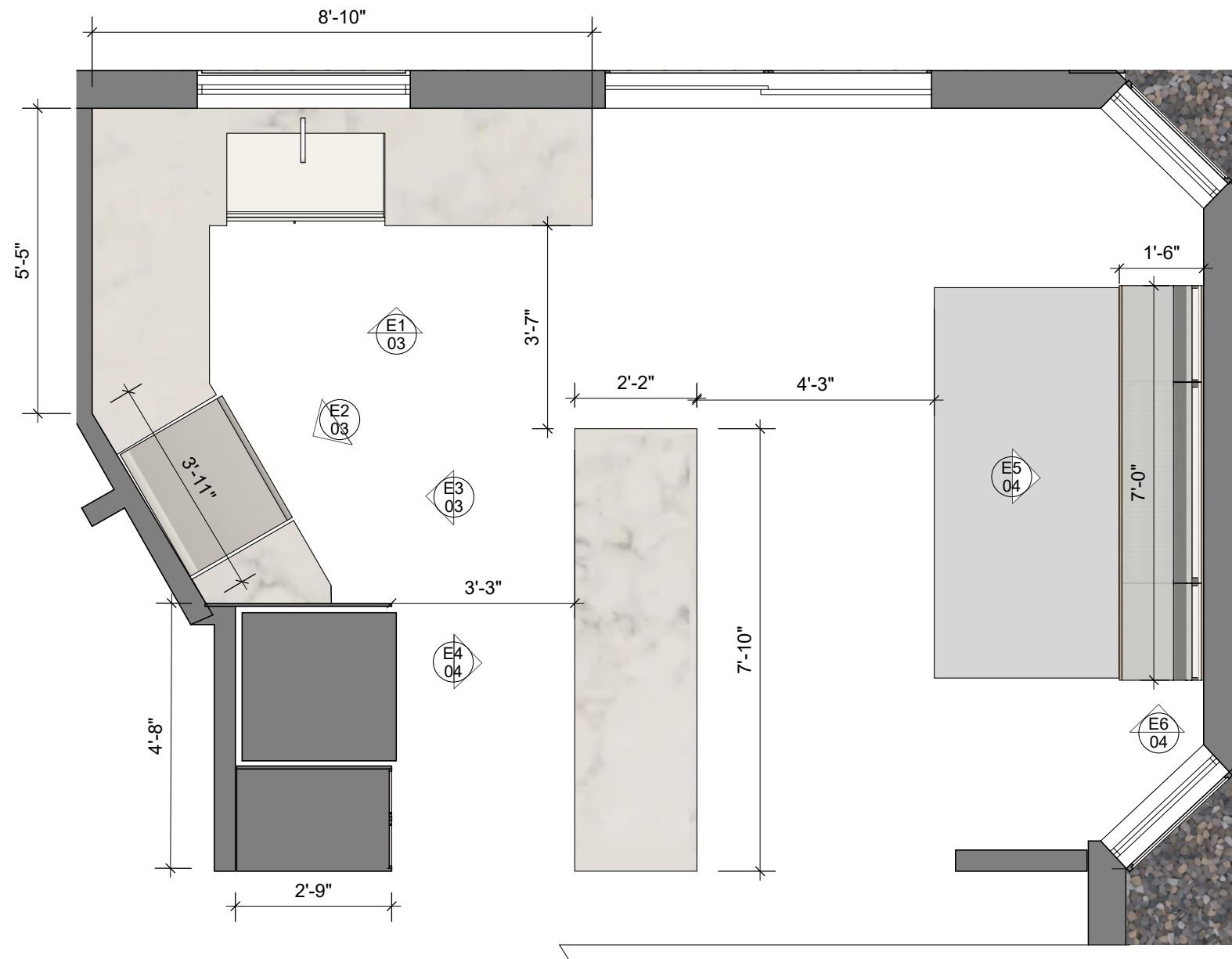
**PLAN D'AMÉNAGEMENT**

DATE: 20.10.2025

PAR  
**JOANIE FONTAINE**  
 CHROMA - design intérieur + extérieur  
 www.chroma-design.ca  
 j.fontaine@chroma-design.ca  
 819-301-1808

CONÇU PAR:

**02**



TOUTES LES OUVERTURES EXTÉRIEURES ET LEURS PORTES ET FENÊTRES RESTENT TEL QUEL

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE POURSUIVRE L'ANGLE ACTUEL DU MUR

LORS DE LA PRÉPARATION DU SOL IL SERA IMPORTANT DE PRENDRE EN COMPTE L'ÉPAISSEUR DES PLANCHERS CHOISI PAR LES CLIENTS AFIN D'AVOIR LA MÊME HAUTEUR FINI DANS LA CUISINE ET LE SALON

UNE FAUSSE POUTRE EST À CONSTRUIRE AU DESSUS DE LA BANQUETTE ALIGNÉ AU MUR EXISTANT DU SALON. L'ÉBÉNISTE AURA LA RESPONSABILITÉ DE LA RECOUVRIR AVEC LE MÊME MATÉRIAU QUE LES ARMOIRES DE CUISINE

LE PLOMBIER DEVRA PRÉVOIR D'APPORTER L'EAU AU RÉFRIGÉRATEUR, À L'ÉVIER ET AU LAVE VAISSELLE

L'ÉLECTRICIEN DEVRA VOIR AVEC LE CLIENT POUR L'AJOUT DE PRISE ET L'ÉCLAIRAGE SOUS LES ARMOIRES. VOIR LE PLAN D'ÎLOT POUR LES BESOINS ÉLECTRIQUE PLUS SPÉCIFIQUE ET LE PLAN DE PLAFOND POUR L'ÉCLAIRAGE. VOIR AVEC LE CLIENT S'IL DÉSIRE INTÉGRÉ DES PRISES À LA BANQUETTE

LES MURS ET LES PLAFONDS DEVRONT ÊTRE RECOUVERT DE GYPSE

LE MUR ENTRE LA CUISINE ET LE SALON DEVRA ÊTRE DÉMOLI, À VOIR AVEC L'ENTREPRENEUR SI UNE POUTRE OU UN SOUTIEN QUELQUONQUE EST NÉCESSAIRE

250 P12 DE PLANCHER POUR LA CUISINE

P02 PLAN D'AMÉNAGEMENT  
 02 Échelle: 3/8"=1'-0"

Plan de cuisine

NOM DU PROJET

**Isabelle CLOUTIER**

CLIENT

NOTES GÉNÉRALES:

1. Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes.
2. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art.
3. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place.
4. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
5. Tous les sous-traitants sont les spécialistes de leur domaine. Ces derniers détermineront l'installation adéquate en lien avec le projet et les demandes qui lui sont faites, le tout dans le but de respecter le design et l'aménagement choisis par les clients avec la designer. Si un élément l'empêchait de réaliser les travaux de la façon souhaitée par les clients et la designer, le sous-traitant ou l'entrepreneur aura l'obligation d'en informer l'équipe de CHROMA - design d'intérieur immédiatement afin de revoir cet aspect avec les clients et s'assurer d'un produit final à la hauteur des attentes des clients.
6. Ce plan doit être lu conjointement avec le plan des ingénieurs/architectes, s'il y a lieu, et toutes différences entre ceux-ci devront être signalées aux professionnels avant l'exécution des travaux.



DESIGNER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**POUR COMMENTAIRES**

Révision	Description	Date
01	POUR COMMENTAIRES	2023-05-03

**ÉLÉVATION**

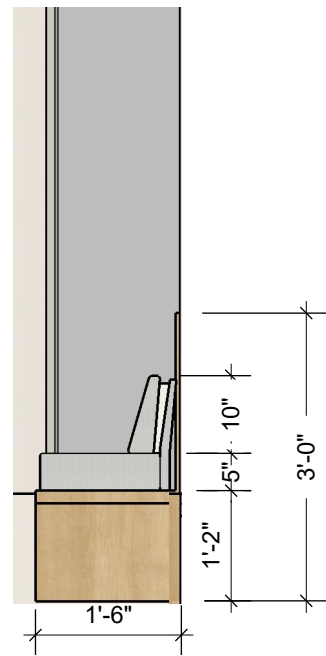
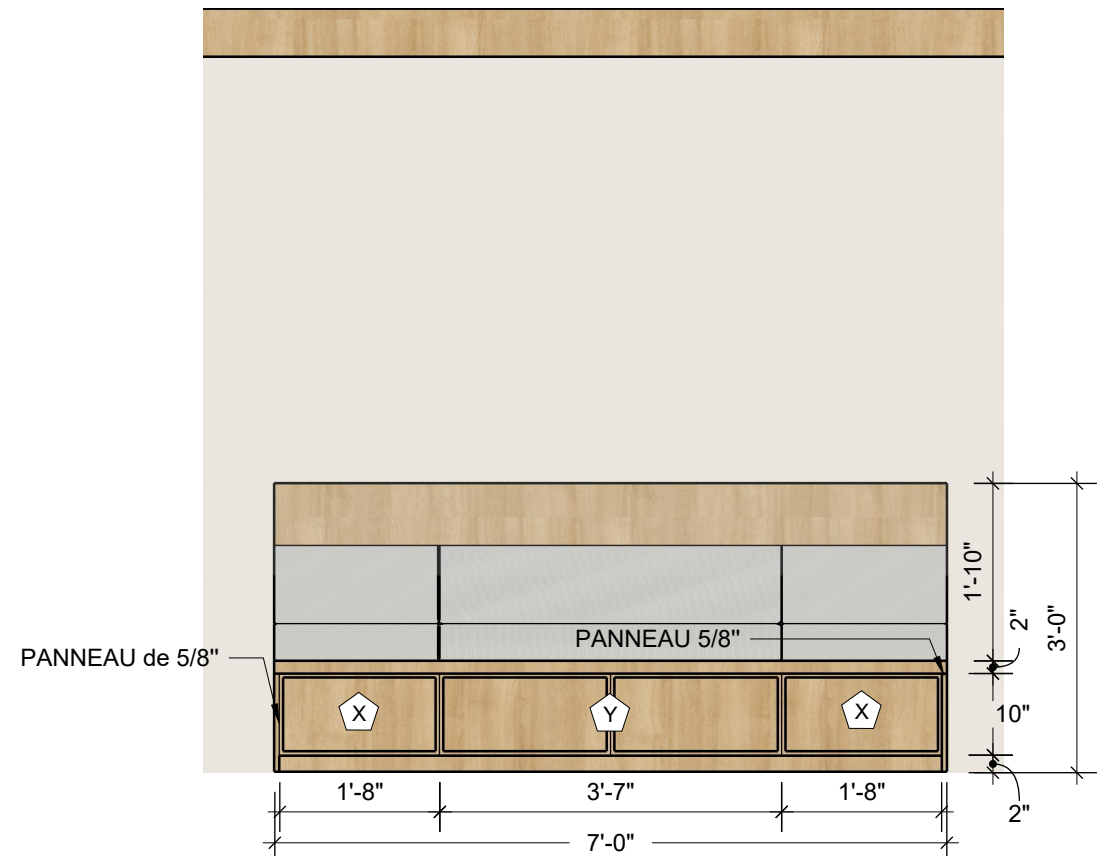
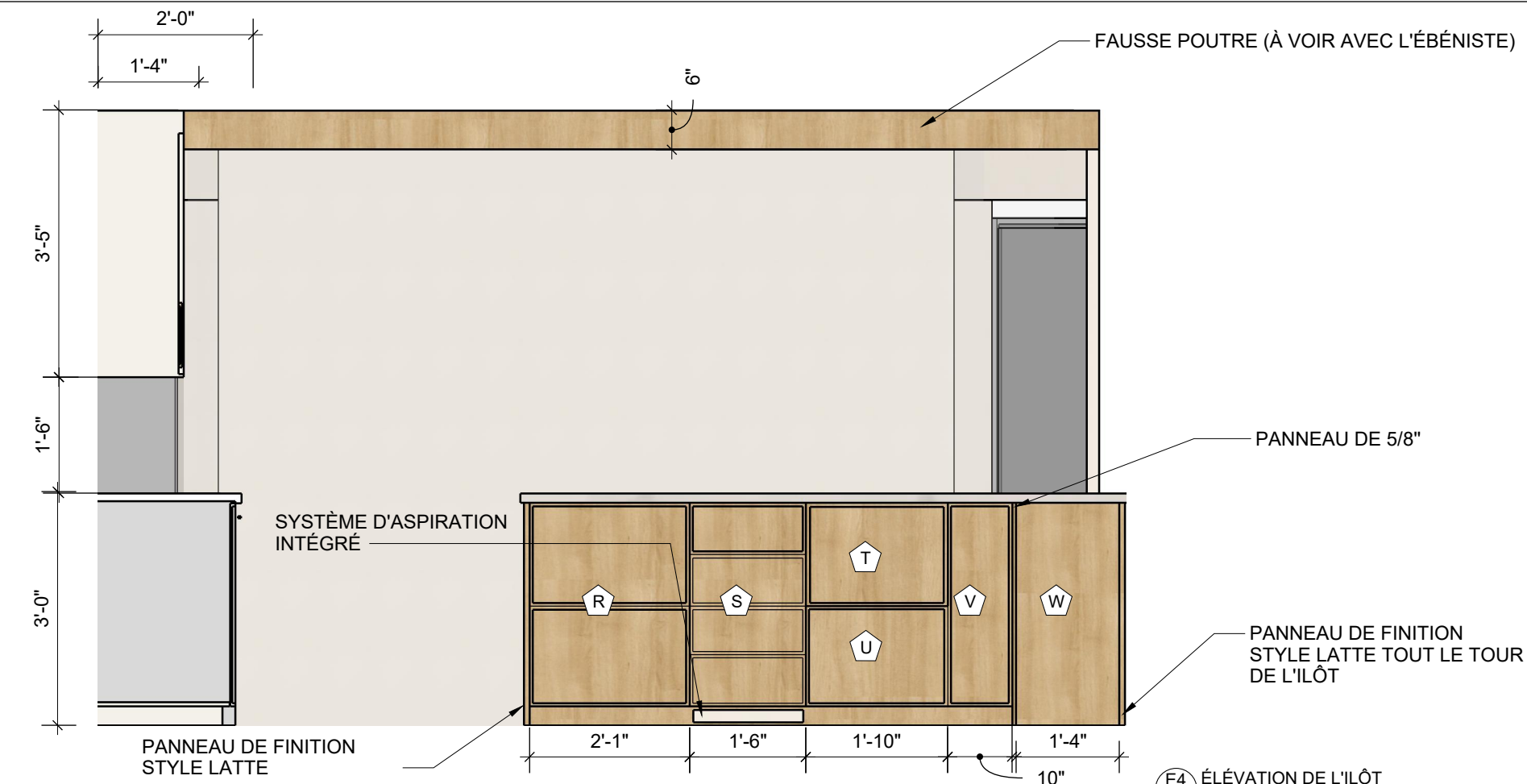
DATE: 20.10.2025

PAR  
**JOANIE FONTAINE**  
CHROMA - design intérieur + extérieur  
www.chroma-design.ca  
j.fontaine@chroma-design.ca  
819-301-1808

CONÇU PAR:

**03**





FAUSSE POUTRE (À VOIR AVEC L'ÉBÉNISTE)

PANNEAU DE 5/8"

PANNEAU DE FINITION  
STYLE LATTE TOUT LE TOUR  
DE L'ÎLOT

E4 ÉLÉVATION DE L'ÎLOT  
04 Échelle: 1/2"=1'-0"

E5 ÉLÉVATION DE LA BANQUETTE  
04 Échelle: 1/2"=1'-0"

E6 ÉLÉVATION DE LA BANQUETTE  
04 Échelle: 1/2"=1'-0"

LÉGENDES DU MOBILIER SUR-MESURE	
*SOUMISSIONNER POIGNÉES À 15\$/UN. *TOUTES LES PORTES DEVRONT ÊTRE SUR AMORTISSEUR. *L'ÉBÉNISTE AURA LA LATITUDE DE PROPOSER UN PRODUIT ÉQUIVALENT À CELUI PROPOSÉ S'IL JUGE QUE LE RAPPORT QUALITÉ/PRIX EST MEILLEUR. *PORTE TORINO DANS LA CUISINE	
A	ESPACE SOUS ÉVIER, AVEC RACK À LINGE À VAISSELLE
B	TIROIR POUBELLE/RECYCLAGE AVEC TIROIR À L'INTÉRIEUR POUR SACS À POUBELLE
C	ESPACE POUR LAVE-VAISSELLE
D	RANGEMENT DE 16" DE PROFONDEUR AVEC TABLETTES AJUSTABLES
E	RANGEMENT DE 30" DE PROFONDEUR AVEC MÉCANISME POUR L'OUVERTURE VERS LE HAUT
F	ARMOIRE AVEC 2 TIROIRS DANS LE BAS ET ENSUITE DES TABLETTES AJUSTABLES
G	TIROIRS RÉGULIERS DE 30" DE PROFONDEURS
H	ESPACE POUR LE FRIGO
I	TABLETTES FLOTTANTES
J	RECouvreMENT DE HOTE DÉCORATIF
K	RANGEMENT DE 16" DE PROFONDEUR AVEC TABLETTES AJUSTABLE
L	VITRERIE DE 16" DE PROFONDEUR AVEC TABLETTES AJUSTABLE
M	TIROIRS À ÉPICES AU 45 DEGRÉS
N	TIROIRS RÉGULIERS
O	ESPACE POUR LE FOUR
P	ARMOIRE AVEC SÉPARATION (VOIR DÉTAIL PAGE 3)
Q	ARMOIRE AVEC SYSTÈME LEMANS II DE RICHELIEU OU ÉQUIVALENT
R	TIROIRS À CHAUDRONS
S	PREMIER TIROIR AVEC RANGEMENT À USTENSILE + TIROIRS RÉGULIERS
T	ESPACE À MICRO-ONDE
U	TIROIR RÉGULIER
V	ARMOIRE COULISSANTE POUR ALCOOL, 2 SECTIONS DE HAUTS
W	ESPACE POUR LE CELLIER
X	TIROIRS RÉGULIERS
Y	COFFRE AVEC OUVERTURE SUR LE DESSUS

PRÉVOIR L'INSTALLATION DE PRISE ÉLECTRIQUE DANS LES CAISSONS "T" ET "W" EN PLUS DE CHAQUES CÔTÉS DE L'ÎLOT

TABLEAU DES MATÉRIAUX	
	L581 BEAUTÉ NATURELLE MODÈLE TORINO
	FRAICHEUR DE LIN VT10 MODÈLE TORINO
	COMPTOIR MONTAUK DE HANSTONE

Plan de cuisine

NOM DU PROJET

**Isabelle CLOUTIER**

CLIENT

NOTES GÉNÉRALES:

1. Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes.
2. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art.
3. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place
4. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
5. Tous les sous-traitants sont les spécialistes de leur domaine. Ces derniers détermineront l'installation adéquate en lien avec le projet et les demandes qui lui sont faites, le tout dans le but de respecter le design et l'aménagement choisis par les clients avec la designer. Si un élément l'empêchait de réaliser les travaux de la façon souhaitée par les clients et la designer, le sous-traitant ou l'entrepreneur aura l'obligation d'en informer l'équipe de CHROMA - design d'intérieur immédiatement afin de revoir cet aspect avec les clients et s'assurer d'un produit final à la hauteur des attentes des clients.
6. Ce plan doit être lu conjointement avec le plan des ingénieurs/architectes, s'il y a lieu, et toutes différences entre ceux-ci devront être signalées aux professionnels avant l'exécution des travaux.



DESIGNER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

POUR COMMENTAIRES

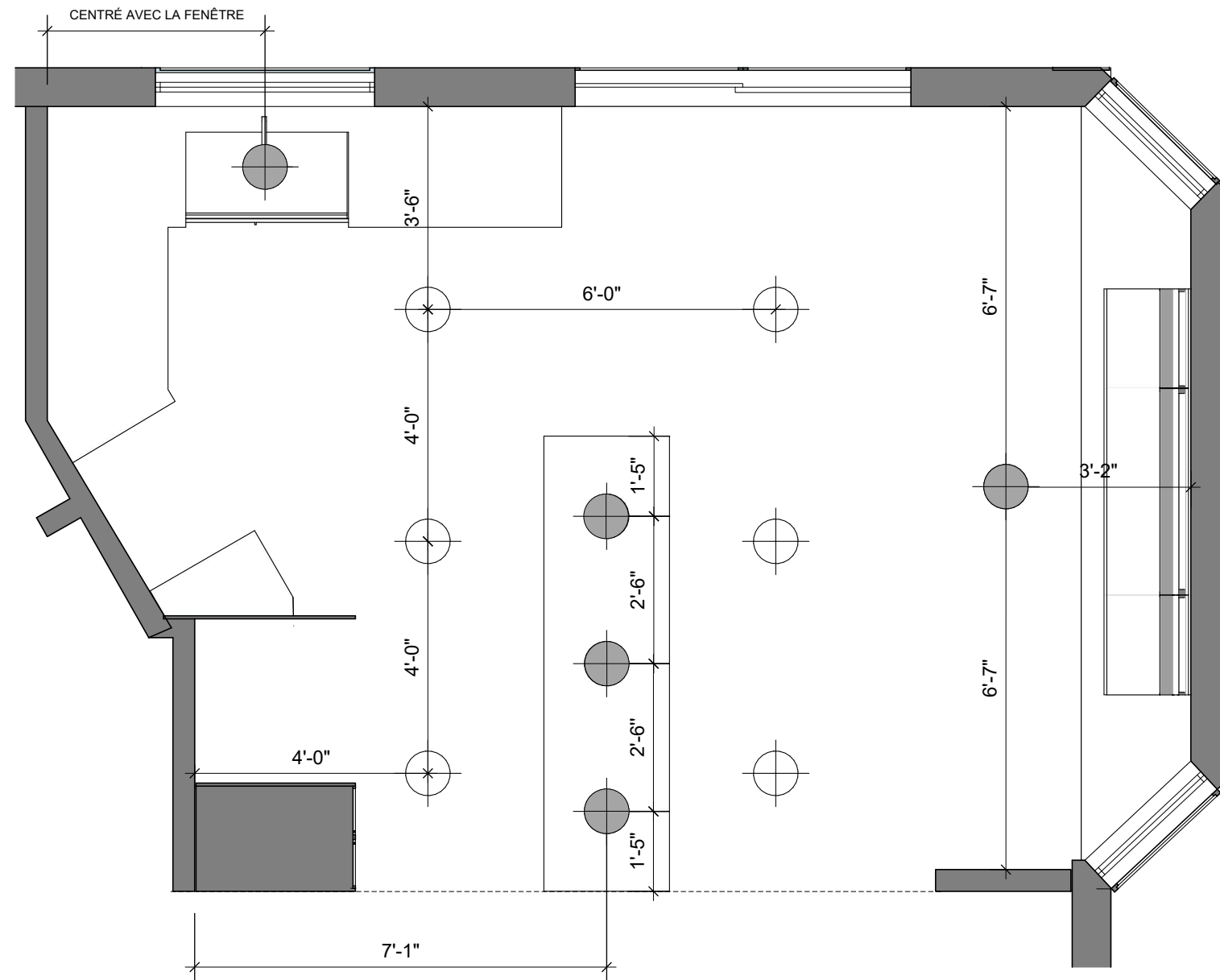
Révision	Description	Date
01	POUR COMMENTAIRES	2023-05-03

ÉLÉVATION

DATE: 20.10.2025

PAR  
**JOANIE FONTAINE**  
CHROMA - design intérieur + extérieur  
www.chroma-design.ca  
j.fontaine@chroma-design.ca  
819-301-1808

CONÇU PAR:



P02 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI  
05 Échelle: 3/8"=1'-0"

TABLEAU D'ÉCLAIRAGE	
	ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ
	ÉCLAIRAGE DÉCORATIF (SUSPENSION)

Plan de cuisine

NOM DU PROJET

**Isabelle CLOUTIER**

CLIENT

NOTES GÉNÉRALES:

1. Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes.
2. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art.
3. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place
4. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
5. Tous les sous-traitants sont les spécialistes de leur domaine. Ces derniers détermineront l'installation adéquate en lien avec le projet et les demandes qui lui sont faites, le tout dans le but de respecter le design et l'aménagement choisis par les clients avec la designer. Si un élément l'empêchait de réaliser les travaux de la façon souhaitée par les clients et la designer, le sous-traitant ou l'entrepreneur aura l'obligation d'en informer l'équipe de CHROMA - design d'intérieur immédiatement afin de revoir cet aspect avec les clients et s'assurer d'un produit final à la hauteur des attentes des clients.
6. Ce plan doit être lu conjointement avec le plan des ingénieurs/architectes, s'il y a lieu, et toutes différences entre ceux-ci devront être signalées aux professionnels avant l'exécution des travaux.



DESIGNER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**POUR COMMENTAIRES**

Révision	Description	Date
01	POUR COMMENTAIRES	2023-05-03

**PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI**

DATE: 20.10.2025

PAR  
**JOANIE FONTAINE**  
CHROMA - design intérieur + extérieur  
www.chroma-design.ca  
j.fontaine@chroma-design.ca  
819-301-1808

CONÇU PAR: